

# Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Balance (CHF) NT



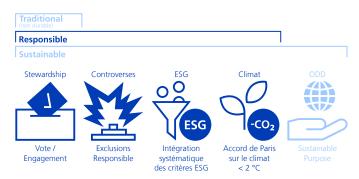
Mixte | à capitalisation | Octobre 2024 - Communication à caractère promotionnel

## **Description du fonds**

L'objectif de placement du compartiment consiste à enregistrer des gains en capital et des produits sur le long terme. Le fonds investit dans des obligations, des actions et d'autres types de placement dans le monde entier. Entre 35% (minimum) et 80% (maximum) de la fortune sont investis dans des titres et des droits de créance à intérêts fixes ou variables, et entre 20% (minimum) et 65% (maximum) dans des titres de participation d'émetteurs du monde entier.

# Gamme de produits et application des approches de durabilité

Lors de la sélection des placements, les gammes de produits et approches illustrées ci-après et décrites dans les « Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité » sont appliquées.



## Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

## **Swisscanto Sustainability Rating**

haut	Α	В	C	D	Е	F	G	bas

## Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.
- misent sur le rendement obligataire tout en souhaitant profiter dans le même temps des bénéfices sur les cours des actions.
- recherchent à la fois la croissance du capital et un revenu régulier.
- sont disposés à assumer des fluctuations de cours.

## Indicateur de risque

bas 1 2 3 4 5 6 7 hau
-----------------------

## Données relatives au fonds

NAV par part (31.10.2024)	CHF 111.22
VNI max. sur 52 sem. (18.10.2024)	CHF 113.58
VNI min. sur 52 sem. (02.11.2023)	CHF 99.87
Domicile du fonds	Luxembourg
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du fonds	CHF
Clôture exercice annuel	31.03.
N° de valeur	119511082
ISIN-No	LU2489473814
Bloomberg	SWCVBNT LX
Date de lanc. de la cat. de parts	01.07.2022
Date de lancement du fonds	13.02.1995
Première mesure de la performance	01.08.2022
Taille de la classe (en Mio)	CHF 3.31
Actif net du fonds (en Mio)	CHF 817.55
Parts en circulation	29'805.125
SFDR	Article 8
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.00%
Total Expense Ratio p.a.	0.01%
Swinging Single Pricing	Oui
Société de gestion	Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	CACEIS BANK SA

# **Performance**

## Performance indexée et performance en %1



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

## Performance en %<sup>2</sup>

Depuis	1m	3m	1a	<b>3</b> a	<b>5</b> a	Début
				p.a.	p.a.	p.a.
Fonds net <sup>a</sup>	-0.92	-0.44	13.19	n.a.	n.a.	3.65
Fonds brut <sup>b</sup>	-0.92	-0.44	13.20	n.a.	n.a.	3.66

## Performance annuelle en %<sup>1, 2</sup>

Année	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds net <sup>a</sup>	n.a.	n.a.	n.a.	-5.43	5.96	8.18
Fonds brut <sup>b</sup>	n.a.	n.a.	n.a.	-5.43	5.97	8.19

## Chiffres relatifs au risque

annualisés/réalisés	<b>1</b> a	3a	5a	
Volatilité fonds	4.65%	n.a.	n.a.	
Sharpe Ratio	2.35	n.a.	n.a.	

## Données de portefeuille

	Fonds
Nombre de positions	1'425
Duration modifiée	5.77
Rendement (sans couverture de change)	2.87%
Durée résiduelle en années	7.08
Coupon moyen	2.06%

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les cinq dernières années/périodes au plus.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

# **Breakdowns**

## Positions principales en %

	Fonds
Roche Holding AG	2.60
Nestlé SA	2.60
Novartis AG	2.30
Zurich Insurance Group AG	1.22
NVIDIA Corp	1.11
Apple Inc	1.08
UBS Group AG	1.05
Microsoft Corp	0.93
ABB Ltd	0.82
Cie Financiere Richemont SA	0.76

## Allocation par catégorie de placement en %

	Fonds
Marché monétaire	4.06
Obligations	44.63
Actions suisses	19.87
Actions étrangères pays industrialisés	25.68
Actions marchés émergents	5.76

## Répartition par catégorie de placement et par région en % Europe Suisse N. Am. Pac. ME Autres Total

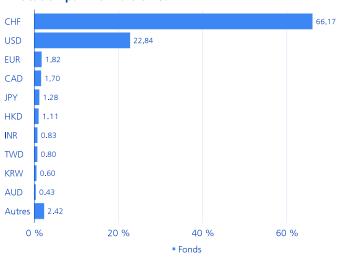
	Luiope	Juisse	IV. AIII.	ac. IVIL	Autres	iotai
Marché monétaire	0.5	1.7	0.0	1.9	0.0	4.1
Obligations	17.3	1.8	14.2	9.4	1.9	44.6
Actions	2.9	19.9	20.0	8.5	n.a.	51.3
Total	20.7	23.4	34.2	19.9	1.9	100.0

Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

## Principaux débiteurs en %

	Fonds
États-Unis d'Amérique	3.09
Japon	1.84
Citigroup Inc	1.06
Cooperatieve Rabobank UA	0.96
La république populaire de Chine	0.92
Banque Federative du Credit Mutuel SA	0.88
Bank of Nova Scotia	0.86
BNP Paribas SA	0.83
New York Life Insurance Co	0.76
Münchener Hypothekenbank eG	0.74

## Allocation par monnaie en %



# Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité

#### Gammes de produits

L'offre de produits durables comprend deux gammes de produits dans lesquelles sont appliquées différentes approches de durabilité. La gamme de produits « Responsible » comprend toujours l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus de placement, ainsi qu'une réduction de l'intensité en CO2e des placements. Outre les approches susmentionnées, la gamme de produits « Sustainable » comprend l'application d'exclusions encore plus étendues et investit également dans des leader ODD ou des leader ESG (Sustainable Purpose). Les exclusions basées sur SVVK-ASIR s'appliquent à toutes les lignes de produits (y compris aux actifs non gérés durablement). Celles-ci comprennent principalement des fabricants d'armes prohibées et peuvent inclure des entreprises ainsi que des Etats.

#### Stewardship - Vote / Engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en oeuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur https://www.zkb.ch/en/home/asset-management/sustainability/investment-stewardship.html. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Le seuil pour l'exercice des droits de vote sur nos marchés de vote à l'étranger est de 5 millions de francs suisses pour les fonds domiciliés en Suisse et de 2 millions de francs suisses pour les fonds domiciliés au Luxembourg par position d'action. Pour les actions suisses, nous votons de manière générale. De plus amples informations sur notre comportement de vote peuvent être consultées à l'adresse suivante : https://www.swisscanto.com/voting

#### **Controverses - Exclusions Responsible**



Application de critères d'exclusion supplémentaires - en plus des exclusions basées sur SVVK-ASIR - afin de réduire les risques de durabilité et de ne pas investir dans des titres dont les modèles d'affaires sont critiques en termes de développement durable. Les critères d'exclusion concernent les entreprises liées à l'extraction de charbon (hors production de métaux; > 5% du chiffre d'affaires)\*, aux réserves de charbon (hors production de métaux)\*, à la fabrication d'armes et de munitions, à la fabrication d'équipements militaires (> 5% du chiffre d'affaires), à la création de contenus pornographiques, au travail des enfants et/ou ayant commis des infractions au Pacte mondial des Nations unies (hors obligations Green et Sustainability, le cas échéant). Les infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies pris en compte dans notre sélection sont réexaminées en détail par nos analystes. Dans le cadre de cet engagement, nous recherchons le dialogue et encourageons les entreprises à modifier leur comportement. Si aucune modification n'est apportée dans un délai raisonnable, les placements existants doivent être liquidés. \*Hors obligations Green et Sustainability

## ESG - Intégration systématique des critères ESG



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus de placement actif et a pour but d'identifier très tôt les risques, mais aussi les opportunités découlant des tendances ESG. Les critères ESG viennent compléter l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions de placement avisées.

## Climat - Accord de Paris sur le climat < 2 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est axée sur une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des placements d'au moins 4% par an. L'objectif de la stratégie de placement est basé sur l'intensité en CO<sub>2</sub>e de l'univers de placement fin 2019.

## **ODD - Sustainable Purpose**



L'approche « Sustainable Purpose » se concentre sur le rendement en investissant dans des entreprises et des Etats présentant une utilité sociale (champions ODD). Les leaders ODD utilisent leur force d'investissement pour créer des produits et des services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. A des fins de diversification, il est également possible d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne pour ce qui est des critères ESG au moyen d'une approche « best in class » (leaders ESG).

## Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

## Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur products.swisscanto.com.

## Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

## CO<sub>2</sub>e

Les équivalents  $CO_2$  ( $CO_2$ e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone ( $CO_2$ ), le méthane ( $CH_4$ ), le gaz hilarant ( $N_2O$ ) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

## **ESG**

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

#### **SVVK-ASIR**

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

## **Swisscanto Sustainability Rating**

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

# Commentaire sur le fonds

## Investisseurs visés - Désignation

Investisseurs institutionnels avec contrat requis

## Investisseurs visés - Description

La tranche N est proposée aux seuls investisseurs de la Zürcher Kantonalbank qui ont conclu un contrat individuel de gestion de fortune, aux investisseurs institutionnels qui ont conclu un contrat individuel de placement ainsi qu'aux investisseurs d'autres partenaires de coopération de Swisscanto Direction de Fonds SA ayant conclu un contrat correspondant. Il est également impératif de conclure un contrat de coopération. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation).

## Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

#### **Commission classe N**

La commission forfaitaire de la classe N est afichée avec une valeur de 0%, car la CFG est prélevée dans le cadre du mandat de gestion de fortune.

## **Total Expense Ratio (TER)**

Le TER représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

## **Swinging Single Pricing (SSP)**

Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

## Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

## Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

## Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

## Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

## **Sharpe Ratio**

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

## **Duration modifiée**

La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

#### Durée résiduelle en années

La durée d'un papier monétaire ou d'une obligation est calculée sur la base de la première date de remboursement possible. La durée résiduelle moyenne d'un fonds de placement résulte de la moyenne pondérée des échéances des différents titres entre la date d'évaluation et le remboursement.

## Rendement (sans couverture de change)

Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la duration en monnaie locale. Les éventuelles couvertures de change ne sont pas prises en compte.

## Coupon moyen

Afin de calculer le coupon moyen, les coupons sont pondérés du volume en circulation d'obligations investies.

#### **SFDR**

Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

#### Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

## Mentions juridiques

Le présent document est fourni à titre informatif et publicitaire uniquement, est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux personnes dans d'autres pays ni à celles dont la nationalité ou le pays de domicile n'autorise pas l'accès à de telles informations en raison de la réglementation en vigueur.

Tout investissement comporte des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. L'évolution des valeurs et les rendements passés ne garantissent pas le succès futur des placements. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Le présent document a été établi par Swisscanto et la Zürcher Kantonalbank avec toute la diligence habituellement requise. Celles-ci ne donnent toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent, et déclinent toute responsabilité concernant des dommages pouvant découler de l'utilisation du document. Le présent document ne constitue ni une offre de conclusion de contrat ni une invitation à soumettre une offre de produits et services bancaires. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation de souscription, de rachat, d'acquisition, de détention ou de vente d'instruments financiers. Le destinataire est invité à vérifier, éventuellement avec l'aide d'un conseiller, l'adéquation des informations avec sa situation personnelle ainsi que leurs conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Le présent document n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base.

Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les personnes US telles que définies par la réglementation en vigueur.

Le fonds est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la directive européenne 2009/65/CE. Il est assujetti au contrôle de l'autorité de surveillance luxembourgeoise (CSSF). Les documents actuels des fonds (prospectus de vente, conditions contractuelles, document d'informations clés et rapports annuels et semestriels) peuvent être obtenus gratuitement sur le site swisscanto.com, auprès de son représentant en Suisse, Swisscanto Direction de Fonds SA, ainsi qu'auprès des distributeurs de Swisscanto Direction de Fonds SA en Suisse via lesquels les parts de fonds sont souscrites ou restituées. Organisme de paiement du fonds en Suisse : Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich.